



**DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ**

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE
VINCENNES**

Extrait du Registre des Décisions

**OBJET : SIGNATURE D'UN MARCHÉ AVEC
LA SOCIÉTÉ ESAT D'EZANVILLE POUR
L'ACHAT DE COFFRETS-CADEAUX POUR LES
RETRAITÉS VINCENNOIS**

**DÉCISION N° DM-CCAS-25-010
EN DATE DU 15 JUILLET 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale en date du 9 juin 2020 donnant délégation à sa Présidente pour l'ensemble des affaires relevant de l'article R123-21 du Code de l'action sociale et des familles ;

VU la délibération du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale en date du 6 juillet 2022, donnant délégation de pouvoirs, en cas d'absence du Président, à la Vice-présidente ;

CONSIDÉRANT l'offre de base de la société ESAT EZANVILLE, jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société ESAT EZANVILLE, située 1 rue de l'Eglise – 95460 EZANVILLE, représentée par madame Géraldine CHAUVIRÉ, Directrice, le marché relatif à l'acquisition de coffrets-cadeaux pour les retraités vincennois.

Les prestations donnent lieu à un accord cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum annuel de 40 000,00 € HT.

Le prix unitaire pour le coffret-cadeaux « maisons de retraite » est de :

- Prix net HT = 11,56 € HT
- TVA à 5,5 % = 0,60 € HT
- TVA à 20 % = 0,14 € HT
- Prix net TTC = 12,30 € TTC

Le prix unitaire pour le coffret-cadeaux « seniors » est de :

- Prix net HT = 18,54 € HT
- TVA à 5,5 % = 0,61 € HT
- TVA à 20 % = 1,50 € HT
- Prix net TTC = 20,65 € TTC

L'accord-cadre est conclu pour une période d'un an à compter de la notification et reconductible une fois pour une période d'un an, soit pour une durée maximale de deux ans.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture :
094-269400479-20250715-lmc1H13313H1-AR
Date de réception en Préfecture : 15/07/2025
Date de Publication : 15/07/2025

Pour extrait conforme,

La vice-présidente,

Signé

Cécile BRÉON

Accusé Réception en Préfecture :
094-269400479-20250715-lmc1H13313H1-AR
Date de réception en Préfecture : 15/07/2025
Date de Publication : 15/07/2025